

M.E.S., Numéro 114, Juillet-Septembre 2020

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

Mise en ligne le 11 janvier 2022

## COVID-19, SYSTEME FINANCIER ET CROISSANCE ECONOMIQUE en R.D. Congo :

*Une analyse via la diversification de l'économie nationale*

par

**Gaston MAYEMBE BIN MASTAKI**

*Professeur Associé*

*Faculté des Sciences Économiques et de Gestion*

*Université de Kinshasa*

### Résumé

L'avènement de la covid-19 en RDC a un impact aux multiples conséquences dévastatrices de l'économie nationale. Il ressort plus que jamais de ces conséquences que l'économie de la RDC dépend totalement du reste du monde et donc, des recettes d'exportation minière et, met en évidence la nécessité de rechercher d'autres secteurs d'activités sur lesquelles il serait souhaitable d'asseoir notre économie, de manière à la mettre à l'abri d'éventuelles perturbations pouvant provenir des chocs extérieurs. Et dans le cadre de cette réflexion, nous avons pensé au secteur financier, principal moteur de développement économique des nations.

### INTRODUCTION

Le socle de la présente réflexion porte sur les externalités négatives de la pandémie de COVID-19 sur l'économie de la RD. Congo et justifiant le caractère impératif et imminent que soit remodelé notre système de développement économique. L'objectif n'est pas seulement de mettre en évidence les implications négatives de ladite pandémie sur l'économie congolaise mais aussi, ces perturbations nous servent de leçon pour proposer un nouveau modèle de développement basé sur la diversification de l'économie nationale via le système financier.

Comme tout le monde le sait, la principale source de revenus qui puisse permettre à la Banque Centrale du Congo de se réapprovisionner essentiellement en devises américaines et faire face à la surchauffe du taux de change sur le marché monétaire en cette période de COVID-19, est essentiellement constituée de nos recettes d'exportation minières. Or à ce jour, cette voie reste quasiment déficitaire suite à la baisse des activités économiques qui s'observe sur le marché international, laquelle baisse, reste essentiellement expliquée par les mesures de confinement prises par les principaux demandeurs de nos matières premières (la Chine, les USA et l'Europe), fortement frappés par cette pandémie et dont les conséquences immédiates et à venir sont les suivantes : (1) compression, voir la convergence vers zéro des exportations des matières premières; (2) éventuelle augmentation des importations en bien de consommation de base, achetés en dollars américains dans le reste du monde ; (3) réduction sensible des rentrées en devises américaines ; (4) baisse des finances publiques nécessaires pour faire face aux dépenses courantes du pouvoir public, principalement les

salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat; (5) recours à la planche à billet pour compenser la baisse des recettes nécessaires à la liquidation des dépenses courantes de l'Etat ; (6) dépréciation du franc congolais par rapport au dollar américain ; (7) augmentation des prix des biens et services importés ; (8) perte du pouvoir d'achat des agents et fonctionnaires de l'Etat; (9) baisse des recettes fiscales consécutive aux mesures de confinement et d'isolement prises par le pouvoir public de la RD. Congo de manière à minimiser le rythme de propagation du virus ; (10) ajustement de prévisions budgétaires, avec comme corolaire la mise en place d'un programme multisectoriel d'urgence d'atténuation des impacts des effets de la COVID-19 ; (11) risque d'augmentation des arriérés des salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat suivie d'une augmentation de la dette intérieure.

Il ressort des conséquences sus-énumérées que, l'économie de la R.D. Congo dépend totalement du reste du monde et donc, des recettes d'exportation minière et, met en évidence la nécessité de rechercher d'autres secteurs d'activités sur lesquelles il serait souhaitable d'asseoir notre économie, de manière à la mettre à l'abri d'éventuelles perturbations pouvant provenir des chocs extérieurs. Et dans le cadre de cette réflexion, nous avons pensé au secteur financier, principal moteur de développement économique des nations.

Une économie solide et dynamique a besoin d'un système financier qui soit capable de canaliser les fonds des épargnants pas vers n'importe quel type d'activité économique mais par contre, vers les agents économiques auxquels s'offrent des occasions d'investissement productif et capables de booster la croissance économique.

À travers ce papier, nous essayons de tirer les leçons des conséquences sus-énumérées qu'impose la COVID-19 sur l'économie congolaise, pour mettre en évidence le fait que, le mode de gestion de l'épargne qui s'opère actuellement en R.D. Congo, ne constitue pas une manière efficiente de financer l'économie en vue d'espérer une croissance économique qui soit à l'abri d'éventuelles perturbations pouvant provenir des chocs extérieurs. Les banques préfèrent constituer des encaisses oisives et profiter d'une situation de rente plutôt que de prendre le risque de financer les activités productives censées soutenir la croissance en l'absence du secteur minier, totalement perturbé par les chocs extérieurs. Et, quand elles les financent, le niveau des taux d'intérêt est tel que, seuls certains sous-secteurs de l'économie y trouvent leur compte. En l'absence de toute réforme, cette situation n'est ni favorable aux intermédiaires bancaires, qui conservent des capacités oisives, ni aux entreprises qui sont les agents à besoins de financement. Au final, c'est la croissance et le développement économique du pays qui se trouvent entravés.

De ce qui précède, il ressort que les défis sont énormes pour notre système qui, assis sur ses plus de cinquante ans d'existence, n'arrive toujours pas à conformer ses actions aux

besoins d'une économie trop dépendante des activités agricoles, extractives et métallurgiques, bâtiments et travaux publics ainsi que des services marchands.

En effet, s'il est vrai que la dépendance de l'économie à ses sous-secteurs lui a permis d'atteindre sa croissance actuelle, il est aussi vrai qu'elle ne lui garantit aucunement l'avenir, tant que le financement du secteur agricole sera non significatif, puisque dans le secteur minier, nous le savons, les ressources sont non seulement tarissables mais aussi et surtout trop dépendant du reste du monde. Il est vrai que le secteur minier peut être considéré comme un avantage comparatif certain, compte tenu des potentialités du pays.

Il est donc nécessaire d'identifier d'autres secteurs complémentaires au secteur minier et qui nous permettront d'inscrire le processus d'émergence de la R.D. Congo dans le temps et d'envisager ainsi une « émergence durable ».

Aussi, pour ne pas se laisser surprendre par l'avenir, il importe de commencer dès maintenant à faire asseoir l'économie sur des bases sûres en promouvant le financement des secteurs propices au développement durable (l'agriculture, l'industrie, l'énergie, le commerce...). C'est donc à sa contribution à la construction d'une économie dynamique, diversifiée et forte que peut être mesurée l'efficacité de notre système financier. Or, sur ces points, le système s'est montré devoir de diversification, mais en plus, en négligeant l'investissement, il ne permet pas à l'économie de s'inscrire dans une dynamique de croissance. Ce n'est pas pour lui faire assumer toute la charge du retard que nous connaissons sur le plan économique, c'est juste qu'il faille lui rappeler sa part de responsabilité. C'est à ce niveau qu'on observe des problèmes. On ne peut pas d'un coup de baguette magique s'amuser à demander aux banquiers de diversifier l'économie ou de soutenir l'investissement. Ce serait d'une part mettre en danger l'épargne des ménages et de l'autre, dans le même sens, hypothéquer la solvabilité des banques. Or nous le savons, l'actif le plus important pour une banque, c'est son image, qui d'ailleurs est très sensible à toute situation d'insolvabilité.

Les économistes sont d'avis que la diversification de l'économie consiste pour un Etat, à élargir l'espace de ses produits, en développant plusieurs secteurs de production. Et dans ce processus, la RDC devrait orienter toute sa stratégie sur un certain nombre des secteurs dont notamment, l'agriculture et l'énergie (électricité et eau nécessaire).

Dans tous les cas, la diversification de l'économie nationale demeure un passage obligé pour booster une croissance économique durable, qui soit à l'abri d'éventuelles perturbations provenant des chocs extérieurs et susceptible d'être profitable à tous. Mais, comment le système financier peut-il garantir que le transfert d'épargne s'effectue bien au profit d'un investissement productif plutôt que d'un projet improductif ?

De ce qui précède, nous nous proposons à travers ce papier, de répondre à la préoccupation de savoir : *en quoi le Système Financier de la R.D. Congo est-il susceptible de soutenir le processus de diversification de l'économie nationale, de manière à favoriser une croissance économique qui soit à l'abri d'éventuelles perturbations provenant des chocs extérieurs, à l'instar de la COVID-19 ?*

Pour répondre à cette préoccupation, nous avons adopté la démarche méthodologique analytique en tournant et retournant de façon critique les données et supports disponibles sur la question. En d'autres termes plus explicites, nous compulsé des documents, des rapports, des articles traitant de la question ainsi que les différentes initiatives prises par les gouvernements au niveau national, continental et mondial pour faire face et juguler les conséquences de cette crise sanitaire de la COVID-19 sur l'activité économique. Cela nous a permis de mettre en évidence les insuffisances du modèle de développement économique actuel et de proposer des pistes de solution capables de faire repenser ce dernier, de façon à doter la R.D. Congo d'une économie qui la mettra à l'abri d'éventuelles perturbations provenant des chocs extérieurs.

Mais pour y arriver, cette étude s'articule en quatre sections dont la première ouvre des discussions conceptuelles et théoriques en rapport avec notre thématique et de manière spécifique, analyse de manière critique le système financier R.D. Congolais, sa structure et son organisation ; la suivante traite de la structure de l'économie ; l'avant dernier aborde la question de la surliquidité des banques et du rationnement du crédit ; la dernière section analyse la faiblesse du financement de l'économie nationale et met en évidence le besoin en financement externe dont ont besoin quelques sous-secteurs d'activité pour gérer une économie diversifiée en R.D. Congo. Une brève conclusion met un terme à cette étude.

## I. DES GENERALITES CONCEPTUELLES ET THEORIQUES

### 1.1. De la pandémie de COVID-19 : Bref historique et implications possibles sur les économies des pays Africains et spécifiquement de la R.D. Congo.

#### 1.1.1. *Bref historique sur les origines de la crise.*

Alors que la crise financière internationale de 2007-2008 était d'origine américaine, la crise sanitaire de coronavirus, la Covid-19, a fait son apparition en Chine vers la fin de l'année 2019. Suite à une flambée, pendant la même période à Wuhan, une province de la République populaire de la chine, la COVID-19 s'est propagée sur la quasi-totalité du globe terrestre et à ce jour, aucun continent n'est en reste. Au-delà de l'aspect sanitaire, cette COVID-19 a des conséquences économiques et l'impact se fait ressentir partout, dans une économie globalisée. Le commerce mondial s'était effondré durant la crise financière de 2008. Il connaissait un rebond depuis 2010, avec une croissance de presque 13 % entre 2010 et 2018. L'année 2019 a été marquée par un ralentissement, les échanges internationaux étant fortement pénalisés par la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine.

Signalons en passant que la COVID-19 n'est pas la première crise sanitaire que le monde a connue. La pandémie la plus grave de l'histoire de l'humanité a été la grippe espagnole de 1918 qui a duré 2 ans, en 3 vagues de contamination avec 500 millions de personnes infectées et 55 millions de morts au total. La plupart des décès sont survenus au cours de la deuxième vague de contamination. La population a respecté les mesures (port de masque, quarantaine, etc.) au début, mais lorsque la première sortie en publique a été décidée, la population a commencé à se réjouir dans les rues abandonnant toutes les mesures de précaution apprises.

Dans les semaines qui suivaient le déconfinement, (la deuxième et la troisième vague de contamination), la grippe faisait des millions de morts.

### **1.1.2. COVID-19 : implications possibles sur les économies des pays africains.**

Dans le contexte africain en particulier, l'OMS a indiqué que la région comptait 7.647 cas confirmés et 326 décès dus à la maladie de coronavirus 2019 (COVID-19) au 8 avril 2020. Par conséquent, puisque le remède n'a pas encore été trouvé, ces chiffres devraient augmenter de jour en jour jusqu'à ce que la propagation de COVID-19 soit totalement contenue en Afrique et dans d'autres parties du monde.

Cependant, les mesures utilisées dans le processus d'endiguement de la transmission de la maladie de coronavirus depuis qu'elle a été annoncée comme une pandémie mondiale par l'OMS, sont susceptibles de créer des chocs économiques majeurs résultant du retard de secteurs économiques clés tels que le tourisme, le transport aérien, les industries manufacturières et le commerce.

Par conséquent, des mesures telles que le verrouillage national et de nombreuses mesures d'atténuation strictes prises par les gouvernements à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique pour limiter les rassemblements et la mobilité des personnes afin d'enrayer la propagation du virus, auront des conséquences graves sur la production de biens, la fourniture de services et les activités commerciales. En conséquence, la plupart des pays du continent seront touchés économiquement par la paralysie des secteurs économiques essentiels.

Alors que d'autres régions du monde ont déjà commencé à subir les chocs socio-économiques, l'Afrique, qui compte moins de cas enregistrés que les autres continents, devrait également subir le même sort si cette maladie contagieuse n'est pas entièrement gérée à temps pour permettre aux pays de reprendre des activités économiques normales.

Le fait d'avoir moins de cas confirmés de COVID-19 par rapport à d'autres régions ne signifie pas que l'Afrique est hors de danger face à la maladie elle-même et à ses conséquences, notamment les chocs économiques.

La Commission Economique pour l'Afrique prévoit que le nouveau coup porté par le coronavirus à la croissance économique devrait passer de 3,2% à 1,8%. Selon la secrétaire exécutive de la CEA, Vera Songwe, « l'interconnexion du continent avec les économies affectées de l'Union européenne, de la Chine et des Etats-Unis a eu des effets d'entraînement ». Elle a réitéré que le continent aurait besoin de 10,6 milliards de dollars d'augmentation imprévue des dépenses de santé pour freiner la propagation du virus, alors que d'autres part, les pertes de revenus pourraient conduire à une dette insoutenable. Les augmentations non budgétisées des dépenses de santé risquent de perturber les autres activités de développement prévues en raison de la réaffectation des fonds pour lutter contre la pandémie. En conséquence, cette mesure pourrait nuire gravement à la croissance économique et rendre presque impossible l'effort visant à mettre fin à l'extrême pauvreté.

Selon la CEA, la COVID-19 pourrait faire chuter les recettes d'exportation des combustibles de l'Afrique à environ 101 milliards de dollars en 2020. La CEA ajoute que les envois de fonds et le tourisme sont également touchés, car le virus continue de se propager dans le monde entier, ce qui entraîne une diminution des flux D'IDE, une fuite des capitaux, un resserrement du marché financier intérieur et un ralentissement des investissements, donc des pertes d'emplois. En particulier, le chômage est déjà une préoccupation majeure dans les pays africains car les secteurs public et privé ne produisent pas d'emplois adéquats pour couvrir la majorité de la population, spécifiquement, les nouveaux diplômés. La plupart des gens sont donc contraints de créer des emplois alternatifs pour eux-mêmes en créant de petites entreprises et en s'engageant dans des activités agricoles, etc.

Par conséquent, si ces agriculteurs majoritaires, petits, moyens et grands, ainsi que leurs ouvriers, cessent leurs activités, cela signifie une nouvelle vague de pertes d'emplois dans le secteur agricole qui emploie la plupart des Africains. Statistiquement, Mckinsey et Company décrit que plus de 60% des populations d'Afrique subsaharienne sont des petits exploitants agricoles et qu'environ 23% du PIB de la population provient de l'agriculture.

On peut dire que l'arrêt des activités agricoles en raison de la COVID-19 signifie la perte de 60% des emplois des personnes impliquées dans le secteur dans la région de l'Afrique subsaharienne. De plus, les exportations agricoles non gérées risquent de produire moins de récoltes que d'habitude, ce qui entraînera une baisse du PIB affecté par la diminution de la production dans le secteur agricole si la crise n'est pas maîtrisée suffisamment tôt.

Ces répercussions dans des secteurs économiques clé de l'Afrique auront de graves conséquences sur la prospérité de ses habitants et entraveront les efforts visant à réaliser respectivement le plan de développement continental, l'Agenda 2063 et le plan de développement mondial, l'Agenda 2030.

Toutefois, la CEA conseille aux gouvernements africains de revoir et de revisiter leurs budgets afin de redéfinir les priorités des dépenses en vues d'atténuer les effets négatifs attendus du COVID-19 sur leurs économies. Cela signifie que si l'Afrique joue correctement sa carte, la chance de sauver son économie des conséquences de la maladie à coronavirus 2019 est toujours valable.

### **1.1.3. COVID-19 : implications possibles sur l'économie en R.D. Congo**

Depuis la seconde moitié du mois de mars 2020, des mesures ont été prises en République Démocratique du Congo pour lutter contre l'épidémie : fermeture des écoles, universités, bars et restaurants, fermeture des frontières aux personnes, et restriction des déplacements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Alors que Kinshasa compte plus de trois cents cas, moins d'une vingtaine de cas ont été officiellement détectés dans l'est du pays. Le faible nombre de tests, la similitude des symptômes avec d'autres maladies courantes et la gêne à l'idée de se faire diagnostiquer positif pourraient en dissimuler un plus grand nombre.

La pandémie se reprend à travers les quatre coins du monde mais n'y est pas perçue de la même manière par les congolais sur le plan sanitaire, démographique, politique et économique. Selon un sondage réalisé à Kinshasa, la préoccupation première pendant cette crise sanitaire est l'accès à la nourriture pour la plupart des familles. La santé n'arrive qu'en troisième position après l'accès à l'eau et au courant électrique.

Economiquement parlant, en République Démocratique du Congo, cette crise sanitaire a déjà ou pourra entraîner les conséquences multiples ci-après :

#### 1.1.3.1. Augmentation des prix des biens et services.

La peur du confinement a entraîné une forte demande de nourriture sur les marchés des villes, accentuée par la peur de pénuries de produits importés. Selon une étude interne de l'évolution des prix de vingt denrées alimentaires sur les marchés, un pic allant jusqu'à près de 50% d'augmentation moyenne a été observé fin mars et début avril. Cette phase de panique a poussé les ménages à se constituer des stocks. Pendant la même période, la plupart des firmes locales voyait leurs ventes augmenter. Désormais, la panique semble être passée et les ventes ont retrouvé un niveau normal. Sur les marchés, les denrées alimentaires semblent s'être stabilisées en moyenne à des prix plus élevés de 34% par rapport à début mars.

Cette augmentation des prix pèse lourd sur le budget des ménages qui voient de facto leur pouvoir d'achat baisser.

#### 1.1.3.2. Diminution des revenus

L'économie de la R.D. Congo repose en grande partie sur les dépenses du secteur humanitaire et l'exportation de matières premières. Deux secteurs à faible valeur ajoutée dont les plus grands acteurs semblent poursuivre leurs activités. Les deux secteurs les plus touchés sont l'Hôtellerie, Restauration et Cafés (HORECA) évidemment et le commerce transfrontalier. Le second fait vivre des milliers de commerçants qui sont désormais incapables de se rendre dans les pays voisins pour acheter ou vendre leurs marchandises. Enfin, la diminution générale de l'activité économique ainsi que les mesures prises par le pouvoir public pour limiter la propagation du virus réduit les revenus des nombreux acteurs de l'économie informelle comme les moto-taximen, chauffeurs de mini-bus, ouvriers et artisans. Il en est de même que le confinement de la commune de la Gombe ainsi que la fermeture du grand marché de Kinshasa.

#### 1.1.3.3. Les autres effets attendus

En attendant l'immunité collective, le traitement ou vaccin, il faut se mobiliser pour construire la résilience des communautés face à une aggravation plausible de la situation sanitaire et économique. Le ralentissement économique mondial, les finances publiques en difficultés, la forte dépréciation de franc congolais par rapport au dollar américain sont autant de danger qui planent sur le pouvoir d'achat des ménages en R.D. Congo. Une réduction significative du pouvoir d'achat serait une porte ouverte vers l'instabilité politique, sécuritaire, sanitaire et sociale.

De toutes ces conséquences, que faire pour mettre l'économie de la R.D. Congo à l'abri des prochaines

perturbations pouvant provenir des chocs extérieurs ? Ce que nous développons plus loin dans la suite de ce papier.

### 1.2. Des généralités sur le système financier

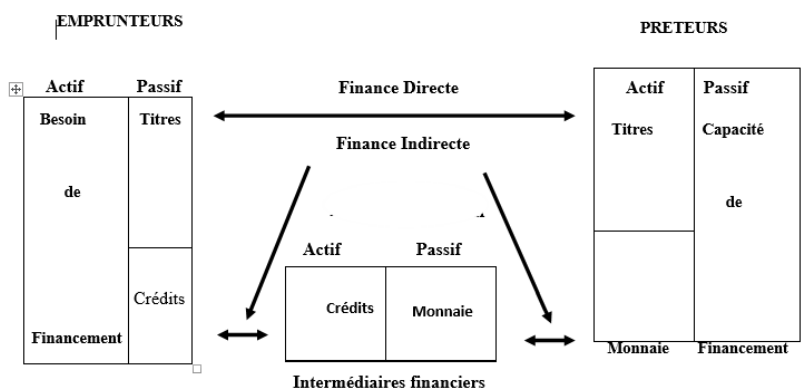
Le système financier permet de transférer des fonds depuis les agents économiques (ménages, entreprises, collectivités publiques) qui épargnent, car leurs dépenses sont inférieures à leurs revenus, vers les agents économiques qui souhaitent emprunter, c'est-à-dire dépenser plus que leur revenu. On dit qu'il sert d'intermédiaire entre les agents à capacité de financement et ceux à besoin de financement. Cette fonction peut être réalisée de deux manières principales, présenté dans la figure 01. Les agents à capacité de financement, qui épargnent et peuvent prêter, sont représentés à droite, tandis que les agents à besoin de financement, qui souhaitent emprunter, sont indiqués à gauche. En pratique, les plus importants agents à capacité de financement sont les ménages tandis que les plus gros emprunteurs sont les entreprises, les Etats et certaines administrations publiques, mais il existe nombre de ménages emprunteurs et des entreprises ou des collectivités publiques (et même des Etats) prêteuses. D'ailleurs, les mêmes agents peuvent être à la fois emprunteurs et prêteurs (une entreprise peut à la fois emprunter sur le marché obligataire et faire crédit à ses clients), de sorte que la distinction théorique entre agents à capacité de financement et ceux à besoin de financement est plus utile en macroéconomie que dans l'analyse microéconomique des opérations financières, où l'on parle plutôt de prêteurs (ou d'investisseurs) et d'emprunteurs.

L'analyse des flux de fonds propose une représentation utile des deux modes de financement existants, la finance directe et la finance indirecte. La finance directe est une première manière de relier prêteurs et emprunteurs ; elle est représentée en bas de la figure 01.

- *La Finance directe (Marché financier)*, est un processus dans lequel l'offre et la demande de capitaux se confrontent directement, sans passer par la médiation d'un intermédiaire financier. Les agents économiques se procurent leurs ressources de financement en émettant des titres sur le marché financier.
- *La Finance indirecte (économie d'endettement)*, est un processus dans lequel un intermédiaire s'interpose entre les prêteurs et les emprunteurs ultimes pour favoriser les flux financiers. Cela dit, l'intermédiaire financier (la banque) collecte des ressources qu'il redistribue par la suite, sous forme de crédit (après évaluation) aux agents qui ont un besoin de financement. Avec ce processus d'intermédiation financière, la finance indirecte arrive à remédier aux imperfections de la finance directe. Le schéma ci-après représente les deux systèmes de financement de l'économie.

D'ailleurs, l'économie et le système financier de la R.D. Congo est une forme très rapprochée du deuxième cas (économie d'endettement), vu le retard enregistré en terme de réformes engagées pour réussir la transition vers une économie de marché. Jusque-là, les banques commerciales sont les principaux bailleurs de fonds pour l'économie congolaise, notamment dans le financement des PME.

Figure 1. : Finance directe – finance indirecte



Source : De Coussergues, p.6.

1.2.1. Structures et organisation du système financier en R.D. Congo.

1.2.1.1. Structures du système financier congolais.

De façon générale, il est important de signaler que la République Démocratique du Congo est caractérisée par un système financier peu profond et sous-développé. Il compte à son actif 20 institutions financières bancaires agréées et en pleine activité, le secteur des assurances qui était sous le monopole d’une entreprise étatique en cessation de paiement, a été libéralisé avec l’octroi de licences à six sociétés privées et une Compagnie Nationale de Sécurité Sociale, la CNSS en sigle, 5 institutions financières spécialisées, 550 Institutions de Micro finance et coopératives, 59 institutions de transfert de fonds, 3 institutions de monnaie électronique et 23 bureaux de change. Il n’existe ni marché d’actions, ni marché de titres de créance.

1.2.1.1.1. Structures du secteur bancaire congolais.

Le système financier de la R.D. Congo est essentiellement représenté pour une grande part par les institutions financières bancaires. Le total actif consolidé de ces institutions, estimé à 3,6 milliards de dollars (soit environ 13 % du PIB à fin 2012), représente environ 95 % des actifs globaux du système financier. Les dépôts des institutions financières bancaires représentent la majorité des dépôts globaux (95 % des dépôts du secteur financier), le solde étant détenu par les institutions de Microfinance. Parmi les plus grandes institutions financières bancaires, quatre sont locales et une autre est contrôlée par des holdings étrangers (liées à des intérêts congolais). Le secteur est concentré : à fin 2012, les six plus grandes banques détenant à elles seules près de 75 % des dépôts bancaires et plus de 72% du total des actifs bancaires.

L’octroi des prêts des institutions financières bancaires en R.D. Congo est essentiellement dominé par la collecte des dépôts, dont près de 90 % sont libellés en dollars et déposés sur des comptes à vue<sup>1</sup>. Près de 94 % des crédits accordés sont libellés en dollars, il en est de même que les découverts à moins d’un an, estimé à environ 45 %. Les clients sont principalement des sociétés qui déposent leur fonds de roulement, les prêts visant principalement les opérations quotidiennes et les activités d’import/export. Les taux de rémunération des dépôts et d’emprunt sont déterminés par les évolutions des marchés mondiaux en dollars, par le risque-

<sup>1</sup> BCC, direction de la supervision bancaire.

pays de la R.D. Congo et par les majorations au titre des frais d’exploitation. L’État et les collectivités locales détiennent des soldes significatifs dans certaines banques (dépôts en dollars affectés aux investissements) et empruntent également des fonds à quelques banques pour financer les dépenses administratives.

Tableau I. Structure du système financier congolais en 2012.

|                                                 | Nombre d'institutions | AVOIRS           |              | DEPOT            |              |
|-------------------------------------------------|-----------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
|                                                 | Taille                | En million d'USD | En %         | En million d'USD | En %         |
| <b>I. BANQUES</b>                               | <b>18</b>             | <b>3 624,60</b>  | <b>94,60</b> | <b>2 610,90</b>  | <b>94,80</b> |
| Banques locales                                 | 5                     | 2 072,40         | 54,10        | 1 575,00         | 57,20        |
| Banques étrangères                              | 13                    | 1 552,20         | 40,50        | 1 035,90         | 37,60        |
| <b>II- I.F.N.B</b>                              | <b>228</b>            | <b>204,50</b>    | <b>5,30</b>  | <b>144,00</b>    | <b>5,20</b>  |
| <b>A) Société d'Assurance</b>                   | <b>2</b>              | <b>13,60</b>     | <b>0,40</b>  | <b>-</b>         | <b>-</b>     |
| 1) Fonds de sécurité sociale de retraite d'Etat | 1                     | -                | -            | -                | -            |
| 2) Société d'assurance                          | 1                     | 13,60            | 0,40         | -                | -            |
| <b>B) MICROFINANCES</b>                         | <b>143</b>            | <b>190,90</b>    | <b>5,00</b>  | <b>144,00</b>    | <b>5,20</b>  |
| 1) COOPERATIVES (COOPEC)                        | 120                   | 141,00           | 3,70         | 122,30           | 4,40         |
| 2) Institutions de microfinance                 | 23                    | 49,90            | 1,30         | 21,70            | 0,80         |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>246</b>            | <b>3 829,10</b>  | <b>100</b>   | <b>2 754,90</b>  | <b>100</b>   |

Source : B.C.C

1.2.1.1.2. Structures du secteur non bancaire.

Pour ce qui concerne les institutions financières non bancaires, spécialement le secteur de la micro finance, il faut signaler que malgré le progrès enregistré pendant ces cinq dernières années, ce secteur demeure sous-développé<sup>2</sup>. À la fin de septembre 2013, le bilan du secteur de la micro finance était proche de 222 millions de dollars pour plus d’un million de comptes ouverts, répartis à 60 % dans les coopératives d’épargne et de crédit et à 40 % pour les Institutions de Micro finance. La plupart des opérations primaires des coopératives d’épargne et de crédit (COOPEC) et des institutions de micro finance se concentre dans la partie orientale du pays. Elles suivent la réglementation de la Banque Centrale du Congo, les agréments étant accordés par cette dernière et les normes réglementaires et prudentielles étant également fixées par la B.C.C.

Le modèle économique du secteur de la micro finance se concentre grandement sur les services d’épargne et de crédit. Entre fin juin 2009 et juin 2013, les dépôts et les prêts ont plus que doublé (pour atteindre 144 millions de dollars pour les dépôts et 113 millions de dollars pour les prêts), une tendance semblable à celle des banques. Les dépôts et les prêts sont surtout libellés en dollars et l’activité reste fortement concentrée : les deux institutions de microfinance spécialisées dans le crédit aux micro-, petites et moyennes entreprises (MPME) représentent 51 % des dépôts et 42 % du crédit de tout le secteur de la microfinance.

- *Potentiel du secteur de la microfinance et soutien à l'inclusion financière.*

Le secteur de la microfinance a beaucoup de potentiel pour soutenir l’inclusion financière, mais sa performance est insuffisante. La rentabilité du secteur est très faible et seulement deux institutions, qui représentent 3 % des actifs, sont opérationnellement autosuffisantes à fin juin 2013. Les institutions dont les bénéfices ou les fonds propres sont négatifs représentent respectivement 18 % et 9 % des actifs

<sup>2</sup> Les coopératives d’épargne et de crédit existent depuis longtemps en République démocratique du Congo; toutefois, nombre d’entre elles ont fait faillite pendant les années de crise (années 90).

du secteur. Les difficultés opérationnelles et financières qui touchent certaines COOPEC sont liées à de graves lacunes en matière de gouvernance, de gestion financière et d'audit interne.

En outre, à la fin de mars 2013, 37 institutions, majoritairement inactives, ont été placées sous statut de liquidation involontaire (34 COOPEC et 3 IMF)<sup>3</sup> et, à la fin d'août 2013, 63 agréments avaient été retirés. À la fin de décembre 2013, huit des 23 IMF ont connu des difficultés pour porter leurs fonds propres au niveau des obligations minimales.

L'analyse du secteur indique qu'une consolidation et un renforcement du contrôle sont nécessaires. En outre, le fonds national de la microfinance, une initiative de l'État visant à intégrer la population vulnérable dans le secteur financier et dotée d'un budget de 2,5 millions de dollars, n'a pas encore démarré son activité.

▪ *Les Sociétés d'assurances et la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.*

La R.D. Congo dispose à ce jour de cinq sociétés d'assurances dont une seule appartenant à l'État, et une Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

- Les cinq sociétés sont : (1) Activa Assurances RDC ; (2) Société Financière d'Assurance du Congo SA; (3) Rawsur Life SA ; (4) Rawsur SA et ; (5) La Société Nationale d'Assurance (SONAS), seule institution de l'État ayant le monopole d'assurance-dommages en R.D. Congo et possédant un large réseau de 2.165 salariés. Elle n'est actuellement pas en mesure de respecter les obligations fixées par l'État en matière d'assurance (responsabilité civile automobile, transport maritime, fluvial et aérien et assurance incendie pour certains bâtiments)<sup>4</sup>. La société ne produit pas d'états financiers fiables; un audit entrepris par un cabinet international en 2012 a identifié une insuffisance de fonds propres d'environ 211 millions de dollars, ainsi que de nombreuses lacunes opérationnelles. La loi devrait néanmoins ouvrir le marché de l'assurance aux sociétés étrangères. L'avenir de la SONAS et le coût budgétaire qui résulterait de sa liquidation ou de sa restructuration doivent être évalués.
- La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) nouvel établissement public remplaçant désormais l'INSS, qui a vécu du 29 juin 1961 au 14 juillet 2018. Elle offrait une couverture très limitée (moins de 1,6 % de la population active), les frais de gestion absorbent la majorité des cotisations de sécurité sociale, qui sont parmi les plus élevées en Afrique (7 % du salaire pour la retraite). L'INSS fonctionne selon un modèle décentralisé basé sur 45 centres, dont les lacunes en matière d'organisation, d'informatisation et de capacités de contrôle sont importantes. Des estimations à la fin de juin 2013 laissent entrevoir de grandes fragilités à moyen terme, le déficit de cotisations face aux engagements étant de 23,8 milliards de

CDF en 2015 (environ 0,1 % du PIB de 2013) et de 229 milliards de CDF en 2016 (1,4 % du PIB de 2013).

Le passif actuariel du système de sécurité sociale est estimé à 28,3 % du PIB de 2013. Pour renforcer le système actuel, il serait nécessaire d'agir rapidement pour rationaliser les coûts et augmenter les cotisations de façon significative.

▪ *CADECO, SOFIDE et FPI.*

L'efficacité de la CADECO, de la SOFIDE et du FPI est limitée et ces entités représentent des risques budgétaires significatifs, à cause principalement des lacunes en matière de gouvernance, soulignant le besoin urgent de les restructurer (ou de les liquider).

- La CADECO est une entreprise d'État qui fournit des services financiers dans les zones rurales. Elle gère le paiement de 146 milliards de CDF de salaires et de 47 milliards de CDF d'impôts pour les salariés des entreprises publiques (chiffres de 2012)<sup>5</sup>. La société est en cours de restructuration mais les risques subsistent et les progrès se font attendre. Les états financiers de la CADECO ne sont pas fiables, les dépôts restent inaccessibles et elle n'a pas accès à la chambre de compensation de la B.C.C depuis 1996.
- La SOFIDE est la société financière de développement dont l'État détient une grande part et dont le mandat est de promouvoir le financement à moyen et à long termes de petites et moyennes entreprises (PME)<sup>6</sup>. Dans le cadre de ses efforts pour améliorer le financement des PME en 2012, l'État a injecté 22 millions de dollars en capital et l'on prévoit 40 millions de dollars supplémentaires dans un avenir proche. À la fin de septembre 2013, la SOFIDE avait financé environ 63 projets de PME pour un montant de 20 millions de dollars sous forme de prêts garantis de trois mois à trois ans et demi à 15 % d'intérêt. Les mécanismes de surveillance sont fragiles et la SOFIDE ne dispose pas de contrôles adéquats en matière de gestion du risque; une analyse indépendante de sa situation financière s'impose. Une certaine forme de collaboration avec le système bancaire pour renforcer le financement des PME pourrait aussi en augmenter l'efficacité.
- Le FPI est le fonds créé en 1989 pour promouvoir et financer les projets industriels. Il tire ses ressources des taxes à l'importation (environ 72 millions de dollars par an pour une taxe sur les importations de 3 %). Il accorde des prêts à l'agro-industrie, surtout à des échéances de trois à cinq ans à 8–10 % d'intérêt et avec une période de grâce de 12 mois.

Le fonds n'est pas contrôlé par la B.C.C et ne dispose pas d'outils de gestion du risque ou d'audit. Une commission interne, créée en 2010 pour restructurer le portefeuille, n'a pas

<sup>3</sup> BCC, op.cit.

<sup>4</sup> Un certain nombre d'entreprises a souscrit des services d'assurance à l'étranger après s'être acquitté des primes obligatoires à cause des capacités limitées de la SONAS.

<sup>5</sup> Elle fonctionne grâce à ses 93 centres d'exploitation dans le pays et à ses 669 salariés. Elle offre des avances sur salaires à ses clients (4,8 milliards de CDF à fin 2012) à des taux mensuels de 5–10 % pendant 6 mois maximum. En 2012, les prêts

improductifs de l'État ont atteint 46 millions de dollars et les résultats de l'année ne se sont améliorés que grâce à une reprise discutable de provisions pour un montant de 29 millions de dollars.

<sup>6</sup> Ses activités ont été suspendues entre 1990 et 2012 après la fin de l'aide internationale; ses seules recettes étaient tirées de la location de ses actifs immobiliers et de l'octroi de prêts de 3 à 6 mois pour un portefeuille de 1,5 millions de dollars.

encore été en mesure de terminer sa revue de la qualité des actifs; les premières estimations indiquent que plus de 40 % des encours de prêts à la fin 2012 (233 millions de dollars) sont en souffrance<sup>7</sup>.

A l'analyse de cet état des lieux du système financier congolais, il ressort que ce dernier s'est redressé depuis la crise de 2009 mais se retrouve désormais à la croisée des chemins. Bien que des réformes aient été lancées, le système reste peu étendu, fortement dollarisé et caractérisé par des bilans fragiles. Les autorités ont annoncé un processus de dédollarisation mais des réformes plus poussées sont nécessaires pour renforcer le système financier, soutenir l'expansion des circuits financiers et la croissance économique.

#### 1.2.1.1.3. Organisation du secteur bancaire congolais.

Selon leur nature d'activités et leurs anciennetés en République Démocratique du Congo, ces banques peuvent être regroupées en trois catégories à savoir :

- les banques congolaises ;
- les nouvelles banques internationales ;
- les banques des Micros, Petites et Moyennes Entreprises.

##### - **Banques congolaises.**

Les banques avec des actionnaires congolais ou des actionnaires étrangers longtemps établis en R.D.Congo, surtout des familles immigrées, seront appelées «banques congolaises». Certains de ces «étrangers» vivent en R.D.Congo depuis plusieurs générations et y sont restés même pendant les années de guerre civile. Une autre partie s'y est (ré-) établie pendant ou après l'année 2000. Les clients classiques de ces banques étaient généralement, mais pas exclusivement, les clients corporatifs et gouvernementaux. Les services de détail sont restés largement sous-développés.

Pour le segment des entreprises, elles sont principalement en charge des besoins locaux de services financiers des entreprises, c'est-à-dire le transfert d'argent et les salaires d'une ville à l'autre, le paiement des fournisseurs et la libération de trésorerie. Certaines de ces banques ont établi un réseau régional ou sont venues à Kinshasa à partir des provinces où un grand nombre de clients commerciaux sont des MPME, exception faite pour les sociétés minières d'infrastructures. En principe, elles ont déjà eu de modestes expériences avec des MPME dans le passé.

Aujourd'hui, ces banques servent également les consommateurs individuels, surtout les employés des entreprises clientes et les familles congolaises aisées. Il s'agit de la :

- BCDC, fondée en 1909, avec la famille belge Forest comme principal actionnaire.
- BIAC, avec les actionnaires panafricains et les actionnaires congolais.
- BIC, fondée en 1994, avec le Groupe Benny Steinmetz et Dan Gertler international comme actionnaires principaux.
- Rawbank, fondée en 2001 par la famille indienne Rawji, principal actionnaire.

- TMB, fondée en 2004. Le principal actionnaire est la famille Levy.

##### - **Nouvelles banques internationales.**

Les banques suivantes, désignées « nouvelles banques internationales » sont arrivées en R.D. Congo après 2007. La plupart d'entre elles se veulent « banques universelles » ciblant tous les segments de la clientèle, notamment, les entreprises, les clients de consommation individuelle et les MPME. Cependant, à la fin de 2011, les « grands clients » demeurent leur principale clientèle. Certaines de ces banques ont actuellement un siège social en R.D. Congo, et un certain nombre d'agences seulement.

Leurs actionnaires sont principalement internationaux, en particulier des groupes panafricains. Il s'agit de :

- Access Bank, fondée en R.D. Congo en 2008, détenue par un groupe nigérian.
- BGFI, fondée en R.D. Congo en 2010, appartenant à un groupe panafricain.
- BOA, fondée en R.D. Congo en 2010, appartenant à un groupe panafricain.
- Byblos Bank, fondée en R.D. Congo en 2010, détenue par un groupe de banques internationales, PROPARCO et la SFI.
- Ecobank, fondée en R.D. Congo en 2008, détenue par un fonds de pension, le groupe Ecobank et le groupe russe Renaissance.
- Fibank, fondée en R.D. Congo en 2009, détenue par un groupe nigérian.
- Sofibanque, fondée en R.D. Congo en 2010, appartenant à un groupe libanais.

La Citibank et la Standard Bank of Africa ont été fondées en R.D. Congo respectivement en 1970 et 1992. En principe, elles appartiennent aussi au groupe de banques internationales. Comme elles servent les intérêts de certaines entreprises, et ne visent explicitement pas les MPME, elles sont moins prises en compte dans cette étude.

##### - **Banques des MPME.**

Les banques ayant une structure de propriété internationale avec la participation des bailleurs et étant initialement fondée dans le but de fournir des services au segment des Micro, Petites et Moyennes Entreprises seront appelées « banques-MPME ». Parmi celles-ci, se trouvent :

- Advans Banque, fondée en R.D.Congo en 2009, appartenant à Horus, la BEI, CDC, FMO, la SFI, la KfW et Fisea.
- ProCredit Bank, fondée en R.D.Congo en 2005, appartenant à PCB Holding, Doen, la KfW, la SFI et BIO.

Les IMF ciblent principalement les micros et les petites entreprises. Selon leur mission d'entreprise, le développement de l'économie locale et la réduction de la pauvreté sont leurs principaux objectifs. Les IMF financées localement expliquent qu'elles ont connu une croissance lente dans le passé en raison du manque de financement. Elles sont

<sup>7</sup> BCC, op.cit.

principalement concentrées sur le marché de Kinshasa. Les IMF internationales profitent des connaissances de leur réseau et du financement interne. Ces dernières ont une part de marché considérable.

Les principaux clients des IMF sont les MPME, principalement les micros et petites entreprises du secteur du commerce, y compris les activités à valeur ajoutée pour le commerce, ainsi que des clients consommateurs individuels, principalement les employés de tous les secteurs, mais aussi les étudiants, les fonctionnaires et les travailleurs de l'industrie minière dans la province de Katanga. Les entreprises suivantes font partie de ces deux groupes :

- Life Vest S.A.R.L, fondé en 2006 par un groupe d'hommes d'affaires congolais.
- Mecrekin, fondée en 2004, faisant partie d'un réseau d'épargne mutuelle et de coopératives de crédit Mecreco.
- HOPE R.D. Congo, fondée en RDC en 2004 par Jeff Rutt, Président du Conseil et entrepreneur des Etats-Unis avec une entreprise de construction résidentielle.
- FINCA R.D. Congo, fondée en RDC en 2003, appartient à FINCA International. Son statut d'actionnaire est actuellement en révision.

## 1.2.2. SYSTEME BANCAIRE ET CROISSANCE ECONOMIQUE EN R.D. CONGO

### 1.2.2.1. Structure actuelle de l'économie congolaise

La mission du système bancaire étant de financer l'économie, il sera important de voir au préalable quelle est la structure actuelle de l'économie pour pouvoir en déterminer les besoins en termes de contreperformances des secteurs, et ensuite montrer comment le système s'organise pour pallier les déséquilibres. L'intérêt de cette démarche étant de jauger la capacité du système bancaire à assurer sa mission de financement de l'économie.

L'analyse de la structure de l'économie se fera donc à travers l'étude d'un indicateur essentiel : le Produit Intérieur Brut (PIB). L'analyse de ce dernier se fera de deux (2) façons : premièrement, par une étude de son évolution et ensuite par une évaluation de la contribution de chaque secteur à sa formation.

Une fois le PIB analysé, il sera question, en ce qui concerne l'étude du financement de l'économie, de procéder d'une part à une analyse de l'activité d'intermédiation des banques et de l'autre, à l'analyse de la ventilation des crédits par secteur d'activités économiques. Notre avis sur les contreperformances du système bancaire se fondera sur ces différentes analyses.

### 1.2.2.2. Analyse du PIB.

La structure actuelle de l'économie congolaise peut être appréhendée à travers l'analyse du taux de croissance en volume et en pourcentage de différents secteurs et de leurs composantes, telle que présentée dans le tableau 1 ci-dessous.

De ce qui précède, il ressort de ce tableau que l'activité économique a poursuivi son trend haussier en 2018, après la reprise observée l'année précédente. En effet, l'économie congolaise a enregistrée une croissance de 5,8% de son PIB

réel en 2018, soit une hausse de 2,1% par rapport à 2017. Cette vigueur est consécutive essentiellement au bon comportement affiché par le secteur des biens et l'amélioration de la demande extérieure nette.

Pour l'année 2018, l'analyse sectorielle révèle que l'activité économique a été soutenue principalement par le secteur des biens dont la contribution s'est élevée à 5,34% de croissance, suivi du secteur des services, lesquels a affiché une contribution de 0,46%.

La robustesse du secteur des biens, dans un contexte de bonne tenue des cours des principaux métaux d'exportation dont le cuivre et le cobalt, est consécutive au dynamisme de la branche « Activités extractives et métallurgiques », dont la contribution a été de 4,4% de croissance contre 1,96% une année auparavant. Cette évolution fait suite à l'entrée en production des nouvelles entreprises et à la reprise des activités de la société Kamoto Copper Company (KCC). L'évolution du secteur des services est portée particulièrement par la branche « Services marchands » et, dans une moindre mesure, à celle de « Commerce », avec des contributions respectives de 0,4% et 0,26%.

En 2010, il en ressort la même observation qu'en 2018, soit une croissance essentiellement soutenue d'une part par le regain d'activité des industries minières dû en grande partie à l'amélioration du contexte international avec l'augmentation sans cesse croissante (du moins jusqu'à mi- 2008) des cours des activités extractives et métallurgiques, qui ont enregistré une croissance de 24,6 % en 2010 contre 2,5% en 2009. Cette évolution est attribuable essentiellement aux performances enregistrées toujours dans la production du cuivre et du cobalt, lesquelles ont largement compensé la baisse de la production de zinc, diamant, or et pétrole brut, principales ressources du pays et d'autre part par les performances réalisées dans le Commerce de gros et de détail ainsi que de l'agriculture, des bâtiments et travaux publics.

De plus, il en ressort aussi qu'il existe une forte corrélation entre le taux de croissance du PIB et celui du cumul des activités extractives et métallurgiques, agricoles, bâtiments et travaux publics ainsi que les services marchands. Car le taux de croissance du PIB de 5,8% en 2018 s'est inscrit d'une part, dans le cadre d'un taux de croissance des activités extractives et métallurgique de 4,4% contre 2% en 2017 et d'autre part, dans le cadre d'un taux de croissance des services marchands qui sont passés à 0,4% contre 0,2% en 2017. Cette allure reste également observée en 2009 et 2010.

Dans le même sens, l'accroissement en 2017 du taux de croissance à 3,7% accompagne une hausse de performance des activités extractives et métallurgiques à 2% contre -0,2% en 2016 ainsi que des bâtiments et travaux publics à 0,8% contre -0,7% en 2016 ; la logique se répétant pour 2005 et 2006 ainsi qu'en 2008 et 2009.

Des signes d'une dépendance vis-à-vis de ces quatre secteurs d'activité économique sur le dix que compose la structure de notre économie se profilent donc déjà. Nous pouvons vérifier cela à travers la confrontation de l'évolution du PIB et celle du cumul des activités agricoles, extractives et métallurgiques, travaux public et bâtiments ainsi que des services marchands.

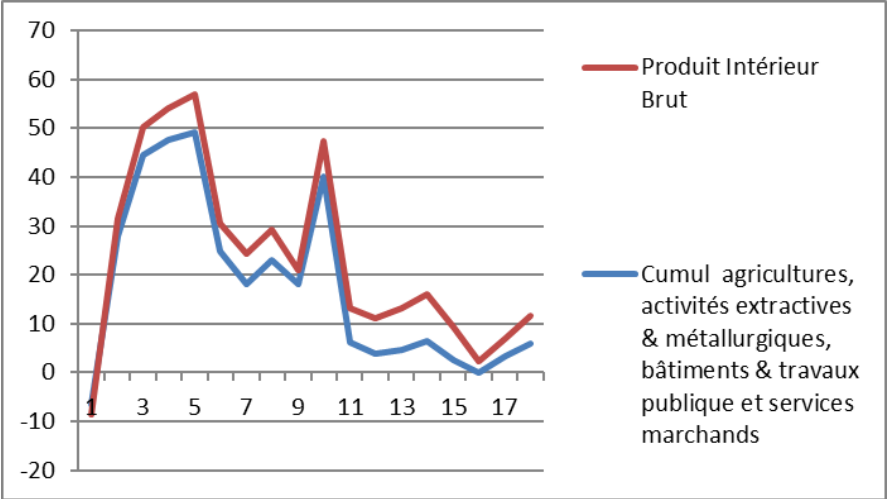
Tableau II. Taux de croissance en volume de différents secteurs et de leurs composantes  
(Variations en pourcentage par rapport à l'année précédente).

mais plutôt à tous les secteurs contribuant à la formation du PIB.

| SECTEURS D'ACTIVITES                                                                                             | 2001  | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| I. Secteur des biens                                                                                             | -4    | 31,5 | 43,2 | 56,1 | 47,9 | 22,5 | 18,1 | 16   | 14,4 | 39,4 | 6,3  | 4,1  | 4,9  | 6,6  | 3,3  | 0,7  | 3,5  | 5,34 |
| 1. Agriculture, forêt, élevage, chasse pêche                                                                     | -3,9  | 0,5  | 1,2  | 0,6  | 2,9  | 3,2  | 3,3  | 3    | 3    | 3    | 0,7  | 0,6  | 0,8  | 0,8  | 0,8  | 0,5  | 0,3  | 0,24 |
| 2. Activités extractives et métallurgiques                                                                       | 0,8   | 9,9  | 13,2 | 16,4 | 13,6 | 0,9  | 2,5  | 11,4 | 2,5  | 24,6 | 4,8  | 2,3  | 2,4  | 4,7  | 1,3  | -0,2 | 2    | 4,4  |
| 3. Activités de fabrications                                                                                     | -16,2 | 6,8  | -3,3 | 24   | 5,6  | 0,9  | 5,1  | 2,7  | 1,4  | 1,6  | 0,2  | 0,6  | 1,1  | 1,1  | 1,5  | 1    | 0,3  | -0,1 |
| 4. Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau                                                     | 8,6   | 2,8  | 8,3  | -7,4 | 1,7  | 4,3  | 1,8  | -4,9 | -1,6 | 0,8  | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0,1  | 0,1  | 0    |
| 5. Construction                                                                                                  | 6,7   | 11,5 | 23,8 | 22,5 | 24,1 | 13,2 | 5,4  | 3,8  | 9,1  | 9,4  | 0,6  | 0,6  | 0,6  | 0    | -0,3 | -0,7 | 0,8  | 0,8  |
| II. Secteur des services                                                                                         | 41,8  | 45,1 | 42,2 | 36,6 | 42,2 | 42,9 | 49,9 | 40,9 | 19,2 | 26,3 | 0,6  | 3    | 3,6  | 2,7  | 3,6  | 1,5  | 0,3  | 0,46 |
| 1. Commerce de gros et de détail                                                                                 | -0,7  | 1,7  | 3,5  | 5,7  | 9,9  | 8,9  | 13,1 | 12,3 | 4,3  | 4,4  | 0,1  | 1,6  | 1,2  | 0,7  | 1,5  | 0,9  | 0,7  | 0,26 |
| 2. Transports, entreposage et communications                                                                     | 8,1   | 21   | 27,8 | 11,3 | 10,1 | 12,5 | 10,9 | 8,4  | 2,9  | 5    | 0,1  | 0,7  | 1,2  | 0,8  | 1,2  | 0,4  | 0,3  | -0,2 |
| 3. Services marchands                                                                                            | -10   | 6,1  | 6,2  | 8,1  | 8,5  | 7,5  | 6,9  | 4,8  | 3,5  | 3,1  | 0,2  | 0,4  | 0,8  | 1    | 0,7  | 0,3  | 0,2  | 0,4  |
| Droits et taxes à l'importation                                                                                  | 44,4  | 16,3 | 4,7  | 11,5 | 13,7 | 14   | 19   | 15,4 | 8,5  | 13,8 | 0,2  | 0,3  | 0,4  | 0,2  | 0,2  | -0,1 | -0,9 | 0    |
| Cumul agricultures, activités extractives et métallurgiques, bâtiments et travaux publique et services marchands | -6,4  | 28   | 44,4 | 47,6 | 49,1 | 24,8 | 18,1 | 23   | 18,1 | 40,1 | 6,3  | 3,9  | 4,6  | 6,5  | 2,5  | -0,1 | 3,3  | 5,84 |
| Produit Intérieur Brut                                                                                           | -2,1  | 3,5  | 5,8  | 6,6  | 7,8  | 5,6  | 6,3  | 6,2  | 2,8  | 7,2  | 6,9  | 7,1  | 8,5  | 9,5  | 6,9  | 2,4  | 3,7  | 5,8  |

Source : Rapport annuel 2010 et 2018, Banque Centrale du Congo

Figure 2. : Évolution dans le temps du PIB et des activités agricole, extractives et métallurgiques, construction ainsi que des services marchands de 2001 à 2018 (%).



Source : Auteur, sur base du tableau III ci-dessous

On remarque sans difficulté, à travers la lecture de la figure 4 que l'allure de la courbe du PIB est exactement la même que celle des activités agricoles, extractives et métallurgiques, bâtiments et travaux publics ainsi que des services marchands. Ce qui confirme, qu'au cours de la période, l'évolution du PIB a été bel et bien fonction de celle de ses quatre sous-secteurs d'activité économique.

L'hypothèse de la concentration de l'économie sur les activités agricoles, extractives et métallurgiques, bâtiments et travaux publics ainsi que des services marchands est ainsi confirmée. Cependant, dans le cadre de notre analyse de la structure de l'économie, nous ne nous limiterons pas à l'analyse de la situation des seuls secteurs dernièrement cités

Ainsi, pour de meilleures analyses, il sied de regrouper dans un même tableau les informations indiquant la participation de chaque secteur à la création de la valeur (tableau II). S'il faut classer les sous-secteurs de par leur capacité contributive, nous avons en tête les activités extractives et métallurgique avec une contribution moyenne de 28,2%, suivi du sous-secteur commerce de gros et de détail qui contribue à 19,3%, suivie de l'agriculture, chasse, sylviculture et pêche avec une contribution de 18,4%, suivi des travaux publics et bâtiments de 9%.

Par ailleurs, on remarque que nombreux des sous-secteurs pouvant avoir un grand effet d'entraînement peinent encore à se développer. C'est le cas par exemple du sous-secteur de la production et distribution d'électricité, de gaz et eau qui affiche une performance très faible. Car non seulement elle n'est pas représentée individuellement et pourtant la R.D. Congo a un grand potentiel du fait de la richesse de ses cours d'eau non ou mal exploité, n'apporte pas une contribution satisfaisante.

Tableau III. Contribution de différents secteurs au produit intérieur brut (en pourcentage du PIB au prix de 2000).

l'économie. Cette tendance, loin d'être spécifique à la R.D. Congo, concerne aussi d'autres pays africains.

| SECTEURS D'ACTIVITES                                                | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | CM   |
|---------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 1. AGRICULTURE, FORET, CHASSE, SYLVICULTURE ET PECHE (A)            | 92,4 | 6,5  | 9,9  | 4,4  | 15,6 | 23,6 | 20,6 | 18,8 | 40,6 | 15,7 | 10,2 | 9,2  | 9,2  | 8,8  | 11,3 | 22,4 | 7,2  | 4,4  | 18,4 |
| 2. INDUSTRIES                                                       | 16,1 | 54,3 | 44,8 | 62,3 | 46,9 | 21,5 | 16,1 | 30   | 39,8 | 57,6 | 83,8 | 56,5 | 60,7 | 72,9 | 57,2 | 49,7 | 92,2 | 86   | 52,7 |
| 1. Activités extractives et métallurgiques (B)                      | -4,1 | 30,3 | 25,6 | 29,7 | 22,9 | 2,1  | 5,4  | 23,7 | 12,1 | 45,6 | 69,5 | 32   | 28,3 | 49,3 | 18,3 | -7,2 | 52,5 | 75,6 | 28,4 |
| 2. Activités de fabrications                                        | 35,9 | 8    | -2,4 | 13,9 | 3,2  | 0,7  | 3,4  | 1,8  | 2    | 0,9  | 5,9  | 15,8 | 25,1 | 22,6 | 42,9 | 82,6 | 16,1 | -3,4 | 15,3 |
| 3. Production et distribution d'électricité, de gaz et eau          | -3,2 | 0,7  | 1,3  | -1   | 0,2  | 0,6  | 0,2  | -0,6 | -0,4 | 0,1  | -0,4 | 0,7  | 0,6  | 0,5  | -0,4 | 2,3  | 0,9  | 0,6  | 0,2  |
| 4. Construction (C)                                                 | -13  | 15,2 | 20,3 | 19,6 | 20,6 | 18,2 | 7,1  | 5    | 26,2 | 11   | 8,8  | 8    | 6,7  | 0,5  | -3,6 | -28  | 22,7 | 13,2 | 8,8  |
| 3. SERVICES                                                         | 50,5 | 42,1 | 41,5 | 34,4 | 34,5 | 50,6 | 57,2 | 53,5 | 30,6 | 19,8 | 6,3  | 37,5 | 37,7 | 28   | 50,5 | 72,9 | 31,9 | 7,9  | 38,2 |
| 1. Commerce de gros et de détail                                    | 6,5  | 9,1  | 11   | 15,3 | 22,4 | 28,8 | 38,8 | 39,5 | 32,2 | 13   | 1,8  | 22,4 | 14,2 | 7,4  | 22   | 38,9 | 19,3 | 4,7  | 19,3 |
| 2. Transports, entreposage et communications                        | -12  | 21,2 | 19,7 | 8,4  | 6,7  | 11,8 | 9,8  | 8    | 6,3  | 4,2  | 1,1  | 10,3 | 13,9 | 8    | 17   | 18,2 | 8,9  | -3   | 8,8  |
| 3. Services marchands (D)                                           | 29,3 | 9,9  | 6,2  | 7,1  | 6,4  | 8    | 6,7  | 4,7  | 7,6  | 2,6  | 2,8  | 5,7  | 7,1  | 10,4 | 10,2 | 11,9 | 5,1  | 7,7  | 8,3  |
| - dont services financiers                                          | 22,6 | 13,8 | -10  | 8,8  | 0,3  | 0,4  | 0,3  | 0,3  | 4,2  | 0,1  | -0,1 | -0,2 | 0,5  | -0,9 | -0,8 | -2   | -0,4 | -1,3 | 2,0  |
| 4. Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire | 27   | 1,9  | 4,7  | 3,5  | -0,9 | 2    | 1,9  | 1,3  | -16  | 0    | 0,7  | -0,7 | 2    | 3,1  | 2,1  | 5,9  | -1   | -0,2 | 2,1  |
| DROITS ET TAXES A L'IMPORTATION                                     | -25  | 8,3  | 1,6  | 3,4  | 3,6  | 5,4  | 7,1  | 6,6  | 8,7  | 5,8  | 2,6  | 4,7  | 4,9  | 1,7  | 2,5  | -3,7 | -23  | 0,1  | 0,9  |
| A+B+C+D                                                             | 105  | 61,9 | 62   | 60,8 | 66,5 | 51,9 | 39,8 | 52,2 | 86,5 | 74,9 | 91,3 | 54,9 | 51,3 | 69   | 36,2 | -0,9 | 87,5 | 101  | 63,9 |
| Produit intérieur brut au prix du marché                            | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  |

Source : Auteur, sur base des rapports annuels B.C.C. 2010 et 2018/ CM : Contribution Moyenne.

Ces déséquilibres de la structure de l'économie devraient donc très tôt être corrigés pour permettre non seulement une plus grande compétitivité de l'économie mais aussi réduire tout risque de récession pouvant être dû à un choc d'origine extérieur tel est le cas de la COVID-19 aux conséquences multiples telles qu'annoncés ci-haut.

En effet, comme le soulignent Zvi Bodie et Robert Merton, la diversification est un moyen efficace de réduction du risque spécifique à un secteur. C'est donc principalement une action favorisant la diversification qui, à notre sens, peut définir l'optimalité de la mission d'allocation des ressources du système bancaire en RD. Congo.

1.3. Analyse du financement de l'économie en R.D. Congo.

À première vue, il peut sembler que financer l'économie se résume à mettre à la disposition des entreprises les fonds nécessaires pour mener à bien leurs activités et faciliter leur croissance. Seulement, dans la réalité, il faudra ajouter à cette fonction l'aspect répartition des ressources qui implique de prendre en compte les besoins réels de chaque secteur économique. C'est pourquoi dans cette section, nous procédons non seulement à une analyse de l'intermédiation bancaire mais aussi à celle de la répartition des crédits à l'économie par secteur d'activité.

1.3.1. De l'intermédiation bancaire.

De nombreux spécialistes savent depuis quelques années que les banques congolaises et plus généralement la plupart de banques africaines, sont en situation de surliquidité. Cette situation résulte des effets conjugués des plans de restructuration bancaire et du changement de politique monétaire suite à la crise financière des décennies quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Inscrits dans un contexte de libéralisation financière, ces réformes poursuivaient deux objectifs : d'une part restaurer la liquidité du système bancaire et d'autre part permettre un meilleur financement de l'économie nationale. Si les banques sont redevenues plus liquides, elles n'ont pas pour autant accorder plus de crédit à

Au cours de ces dernières années, l'embellie de l'économie congolaise a eu un impact direct sur la croissance de la liquidité des banques. En effet, l'accroissement des recettes d'exportations issues d'une part, des activités extractives et métallurgiques suite à la flambée des cours mondiaux de Cuivre et du Cobalt, et d'autre part du commerce de gros et de détail en liaison notamment avec l'augmentation des matériaux de construction s'est traduit par une augmentation de la masse monétaire en R.D. Congo. Ce surplus de monnaie a eu comme conséquence un accroissement des réserves bancaires, conduisant ainsi à la surliquidité des banques.

Il y'a lieu de souligner également comme cause de la surliquidité, l'amélioration de la gestion bancaire suite au processus de restructuration ayant assaini le secteur. En effet, les banques sortant d'un long processus d'assainissement sont devenues prudentes dans la prise du risque, ce qui a contribué à une contraction du volume des crédits distribués.

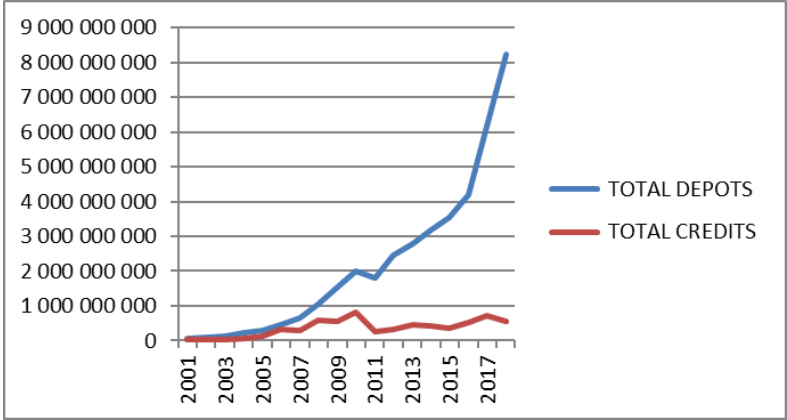
Face à cette situation, on s'attendait à ce que les banques s'impliquent davantage dans le financement de l'économie, disposant suffisamment de ressources. Très curieusement, les banques se plaisent dans cette situation de surliquidité et ne financent que très peu l'économie. Les banques préfèrent orienter leurs ressources vers des emplois de trésorerie moins risqués que les crédits. En effet, au cours de 18 ans passées (2001-2018), les dépôts bancaires, principaux intrants au financement de l'économie ont connu une évolution plus grande que celle des crédits (tableau 4). La figure 5 confronte ici ces deux rythmes d'évolution.

Tableau IV. Évolution des dépôts et des crédits de 2001 à 2018 (en CDF).

| RUBRIQUES            | 2001          | 2002          | 2003          | 2004          | 2005          |
|----------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| TOTAL DEPOTS         | 77 143 732    | 98 832 881    | 130 118 714   | 222 226 541   | 277 111 477   |
| DONT DEPOT A TERME   | 27 058 671    | 36 195 806    | 52 392 711    | 98 192 247    | 128 399 046   |
| TOTAL CREDITS        | 18 062 520    | 38 230 001    | 40 715 420    | 73 794 351    | 113 862 803   |
| DONT CREDITS A MetLT | -             | -             | 968 827       | 1 146 125     | 1 198 349     |
| RUBRIQUES            | 2006          | 2007          | 2008          | 2009          | 2010          |
| TOTAL DEPOTS         | 444 151 729   | 658 417 275   | 1 041 376 537 | 1 543 536 135 | 2 008 620 026 |
| DONT DEPOTS A TERME  | 213 515 712   | 340 964 375   | 605 962 221   | 1 021 994 231 | 1 258 058     |
| TOTAL CREDITS        | 315 107 944   | 278 437 872   | 598 483 738   | 546 699 608   | 815 366 627   |
| DONT CREDITS A MetLT | 4 844 037     | 6 455 813     | 9 847 350     | 17 889 503    | 85 524 970    |
| RUBRIQUES            | 2011          | 2012          | 2013          | 2014          | 2015          |
| TOTAL DEPOTS         | 1 804 835 000 | 2 473 114 000 | 2 787 763 000 | 3 164 911 000 | 3 536 024 000 |
| DONT DEPOTS A TERME  | 167 595 000   | 223 668 000   | 291 808 000   | 863 631 000   | 989 194 000   |
| TOTAL CREDITS        | 254 530 000   | 321 161 000   | 444 249 000   | 421 425 000   | 362 804 000   |
| DONT CREDITS A MetLT | ND            | ND            | ND            | 674 200       | 689 500       |
| RUBRIQUES            | 2016          | 2017          | 2018          | 2019          | 2020          |
| TOTAL DEPOTS         | 4 214 097 000 | 6 179 393 000 | 8 241 261 000 | ND            | ND            |
| DONT DEPOTS A TERME  | 1 248 700 000 | 1 892 800 000 | 2 310 800 000 | ND            | ND            |
| TOTAL CREDITS        | 525 934 000   | 712 655 000   | 551 283 000   | ND            | ND            |
| DONT CREDITS A MetLT | 939 600       | 994 400       | 1 987 500     | ND            | ND            |

Source : Auteur, sur la base du rapport annuel B.C.C 2010 et 2018.

Figure 3. Évolution des dépôts et des crédits (2001-2018).



Source : Auteur, sur la base du tableau n°4

On y voit en effet que l’évolution des dépôts se fait plus rapidement que celle des crédits qui, eux, n’ont attendu que 2004 pour entrer dans une phase de croissance en dents de scie. Ce qui, à première vue traduit une situation de surliquidité, car on remarque qu’au cours de ces dernières années, les banques ont collecté plus qu’elles n’ont prêté.

Le calcul d’un ratio significatif, le *taux de couverture des crédits par les dépôts* que nous appellerons *Tc*, permet d’étayer ce constat. En exprimant la proportion des crédits dans la totalité des dépôts collectés, ce taux traduit la capacité des banques à pouvoir transformer leurs engagements en créances. Il se calcule, en effet, en faisant le rapport Crédits/Dépôts. Ce qui fait que pour notre cas, en application numérique pour 2001 :

$$Tc = \frac{18\,062\,520}{77\,143\,732} = 23,41\%$$

En appliquant la formule à toutes les années, on obtient le tableau suivant :

Tableau V. Taux de couverture des crédits par les dépôts de 2001 à 2018 (en CDF).

| RUBRIQUES          | 2001          | 2002          | 2003          | 2004          | 2005          |
|--------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| TOTAL DEPOTS       | 77 143 732    | 98 832 881    | 130 118 714   | 222 226 541   | 277 111 477   |
| TOTAL CREDITS      | 18 062 520    | 38 230 001    | 40 715 420    | 73 794 351    | 113 862 803   |
| Taux de couverture | 23%           | 39%           | 31%           | 33%           | 41%           |
| RUBRIQUES          | 2006          | 2007          | 2008          | 2009          | 2010          |
| TOTAL DEPOTS       | 444 151 729   | 658 417 275   | 1 041 376 537 | 1 543 536 135 | 2 008 620 026 |
| TOTAL CREDITS      | 315 107 944   | 278 437 872   | 598 483 738   | 546 699 608   | 815 366 627   |
| Taux de couverture | 71%           | 42%           | 57%           | 35%           | 41%           |
| RUBRIQUES          | 2011          | 2012          | 2013          | 2014          | 2015          |
| TOTAL DEPOTS       | 1 804 835 000 | 2 473 114 000 | 2 787 763 000 | 3 164 911 000 | 3 536 024 000 |
| TOTAL CREDITS      | 254 530 000   | 321 161 000   | 444 249 000   | 421 425 000   | 362 804 000   |
| Taux de couverture | 14%           | 13%           | 16%           | 13%           | 10%           |
| RUBRIQUES          | 2016          | 2017          | 2018          | 2019          | 2020          |
| TOTAL DEPOTS       | 4 214 097 000 | 6 179 393 000 | 8 241 261 000 | ND            | ND            |
| TOTAL CREDITS      | 525 934 000   | 712 655 000   | 551 283 000   | ND            | ND            |
| Taux de couverture | 12%           | 12%           | 7%            |               |               |

Source : Auteur, sur la base des rapports annuels 2010 et 2018 de la B.C.C.

On constate par-là que, le taux de couverture connaît une évolution en dents de scie de 2001 à 2010 pour ensuite commencer une tendance baissière à partir de 2011. Par ailleurs, le fait qu’il soit aussi faible qu’on le remarque presque sur toute la période sous analyse, exception faite de l’année 2006 et 2008, montre à suffisance que les établissements de crédits n’arrivent pas à assurer efficacement leur fonction d’intermédiation c’est-à-dire de transformation des dépôts qui ne cessent d’augmenter en crédit.

Cependant, un autre ratio peut nous permettre de cerner la situation actuelle des banques commerciales congolaises. C’est celui de la couverture des dépôts par les crédits. Ce ratio mesure, en effet, le niveau de liquidité d’une banque. Pour l’ensemble des banques du système bancaire congolais, nous aurons donc le tableau suivant :

Tableau VI. Taux de couverture de dépôts par les crédits de 2001 à 2018 (en CDF).

| RUBRIQUES          | 2001  | 2002  | 2003   | 2004   | 2005  |
|--------------------|-------|-------|--------|--------|-------|
| TOTAL DEPOTS       | 77    | 98    | 130    | 222    | 277   |
|                    | 143   | 832   | 118    | 226    | 111   |
|                    | 732   | 881   | 714    | 541    | 477   |
| TOTAL CREDITS      | 18    | 38    | 40 715 | 73 794 | 113   |
|                    | 062   | 230   | 420    | 351    | 862   |
|                    | 520   | 001   |        |        | 803   |
| Taux de couverture | 427%  | 259%  | 320%   | 301%   | 243%  |
|                    |       |       |        |        |       |
| RUBRIQUES          | 2006  | 2007  | 2008   | 2009   | 2010  |
| TOTAL DEPOTS       | 444   | 658   | 1 041  | 1 543  | 2 008 |
|                    | 151   | 417   | 376    | 536    | 620   |
|                    | 729   | 275   | 537    | 135    | 026   |
| TOTAL CREDITS      | 315   | 278   | 598    | 546    | 815   |
|                    | 107   | 437   | 483    | 699    | 366   |
|                    | 944   | 872   | 738    | 608    | 627   |
| Taux de couverture | 141%  | 236%  | 174%   | 282%   | 246%  |
|                    |       |       |        |        |       |
| RUBRIQUES          | 2011  | 2012  | 2013   | 2014   | 2015  |
| TOTAL DEPOTS       | 1 804 | 2 473 | 2 787  | 3 164  | 3 536 |
|                    | 835   | 114   | 763    | 911    | 024   |
|                    | 000   | 000   | 000    | 000    | 000   |
| TOTAL CREDITS      | 254   | 321   | 444    | 421    | 362   |
|                    | 530   | 161   | 249    | 425    | 804   |
|                    | 000   | 000   | 000    | 000    | 000   |
| Taux de couverture | 709%  | 770%  | 628%   | 751%   | 975%  |
|                    |       |       |        |        |       |
| RUBRIQUES          | 2016  | 2017  | 2018   | 2019   | 2020  |
| TOTAL DEPOTS       | 4 214 | 6 179 | 8 241  | ND     | ND    |
|                    | 097   | 393   | 261    |        |       |
|                    | 000   | 000   | 000    |        |       |
| TOTAL CREDITS      | 525   | 712   | 551    | ND     | ND    |
|                    | 934   | 655   | 283    |        |       |
|                    | 000   | 000   | 000    |        |       |
| Taux de couverture | 801%  | 867%  | 1495%  |        |       |

Source : Auteur, sur la base des rapports annuels 2010 et 2018 de la B.C.C.

Les résultats ainsi obtenus, indiquent bien l’état des réserves des banques qui affichent une surliquidité variant en dents de scie de 2001 à 2010. En effet, pendant toute la période de notre analyse, le niveau de liquidité reste encore

extrêmement important. Passant ainsi de 427% à 1495% respectivement de 2001 à 2018. Cette tendance a été ralentie par l’augmentation spectaculaire du niveau des crédits en 2006 et 2008.

Le tableau VII ci-après, illustre la même situation pour chaque banque prise de manière individuelle en 2010 et 2012. De façon globale, en 2010 et 2012, le ratio crédit à la clientèle/dette à la clientèle s’élève respectivement à 47% et à 54%. Ces pourcentages renseignent, toutes choses étant égales par ailleurs, que les banques congolaises transforment environ respectivement 47% et 54% des dépôts de la clientèle en des crédits à la clientèle. Ce faible coefficient de transformation des dépôts confirme l’hypothèse du rationnement de crédit par les banques en R.D. Congo alors qu’ils sont en situation de surliquidité (211% et 183%).

En résumé, malgré l’amélioration ainsi observé pour ces deux indicateurs, du moins de 2001 à 2010, les banques congolaises n’arrivent pas à jouer leur rôle d'intermédiaire financier, c'est-à-dire, celui de transformation l’épargne collectées en crédit à l’économie. Les deux principales raisons développées par la théorie sont : **(1)** le problème d’asymétrie informationnel qui rend difficile l’évaluation des emprunteurs et par conséquent accroît la perception du risque de la part du banquier ; **(2)** sa forte concentration dans les grandes agglomérations du pays, expliquant de ce fait, sa faible contribution à la croissance de la République Démocratique du Congo. Cette concentration des banques, en revanche, ne profite qu’à certains secteurs et à certains types de firmes.

Tableau VII. Surliquidité des banques et rationnement de crédit par établissement en 2010 et 2012

| BANQUES       | 2010                                       |                                            | 2012                                       |                                            |
|---------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|
|               | Crédit à la clientèle/Dette à la clientèle | Dette à la clientèle/Crédit à la clientèle | Crédit à la clientèle/Dette à la clientèle | Dette à la clientèle/Crédit à la clientèle |
| B1            | 43%                                        | 231%                                       | 53%                                        | 188%                                       |
| B2            | 43%                                        | 234%                                       | 60%                                        | 168%                                       |
| B3            | 43%                                        | 231%                                       | 54%                                        | 185%                                       |
| B4            | 43%                                        | 233%                                       | 39%                                        | 259%                                       |
| B5            | 51%                                        | 198%                                       | 52%                                        | 193%                                       |
| B6            | 46%                                        | 220%                                       | 59%                                        | 169%                                       |
| B7            | 39%                                        | 258%                                       | 56%                                        | 179%                                       |
| B8            | 49%                                        | 206%                                       | 63%                                        | 158%                                       |
| B9            | 69%                                        | 145%                                       | 56%                                        | 179%                                       |
| B10           | 83%                                        | 120%                                       | 64%                                        | 157%                                       |
| B11           | 140%                                       | 71%                                        | 45%                                        | 223%                                       |
| B12           | 155%                                       | 64%                                        | 51%                                        | 195%                                       |
| B13           | 169%                                       | 59%                                        | 130%                                       | 77%                                        |
| B14           | 74%                                        | 135%                                       | 69%                                        | 145%                                       |
| B15           | 72%                                        | 139%                                       | 88%                                        | 114%                                       |
| B16           | 39%                                        | 257%                                       | 202%                                       | 49%                                        |
| B17           | 97%                                        | 103%                                       | 130%                                       | 77%                                        |
| B18           | 266%                                       | 38%                                        | 56%                                        | 178%                                       |
| TOTAL SECTEUR | 47%                                        | 211%                                       | 55%                                        | 183%                                       |

Source : Auteur, sur la base des états financiers certifiés des banques respectives.

1.3.2. Ventilation des crédits par branche d'activité.

Dans l'aboutissement de sa mission d'intermédiation, le système bancaire congolais, qui est un système d'allocation des ressources, procède à une ventilation des crédits par secteurs d'activités économiques. Le tableau 8, illustre comment est organisée cette ventilation en 2018.

Tableau VIII. Répartition effective des crédits bancaire par secteur d'activité à fin 2018 (En millions de CDF).

| Secteurs économiques                                | MN+ME        | %    |
|-----------------------------------------------------|--------------|------|
| Action social                                       | 22 357,00    | 1%   |
| Activités financières et assurance                  | 11 533,00    | 0%   |
| Administrations publique                            | 84 221,00    | 3%   |
| Agriculture                                         | 70 237,00    | 2%   |
| Art, spectacle et activité récréative               | 2 888,00     | 0%   |
| Vente, réparation, pièces de rechange des véhicules | 148 726,00   | 5%   |
| Commerce de détail                                  | 217 673,00   | 8%   |
| Commerce de gros                                    | 487 587,00   | 17%  |
| Construction, bâtiments et travaux publics          | 129 602,00   | 5%   |
| Elevage, pêche et sylviculture                      | 14 892,00    | 1%   |
| Enseignement                                        | 55 157,00    | 2%   |
| Entreprise mobilière                                | 209 521,00   | 7%   |
| Hébergement et restaurant                           | 41 397,00    | 1%   |
| Industrie extractive (mine)                         | 391 763,00   | 14%  |
| Production industrielle (manufacture)               | 168 777,00   | 6%   |
| Information et communication                        | 185 568,00   | 7%   |
| Production artisanale                               | 300,00       | 0%   |
| Production des produits brassicoles                 | 48 735,00    | 2%   |
| Distribution des produits brassicoles               | -            | 0%   |
| Production et distribution de gaz et d'électricité  | 125 620,00   | 4%   |
| Production et distribution d'eau                    | 33 928,00    | 1%   |
| Production des produits pétroliers                  | 12 662,00    | 0%   |
| Distribution des produits pétroliers                | 55 912,00    | 2%   |
| Santé                                               | 9 427,00     | 0%   |
| Autres activités des entreprises de services        | 1 064,00     | 0%   |
| Exploitation forestière                             | 20 675,00    | 1%   |
| Télécommunication                                   | 168 740,00   | 6%   |
| Textile et confection                               | 5 706,00     | 0%   |
| Transport et entreposage                            | 99 514,00    | 4%   |
| Autres activité non sectorisées                     | 9 040,00     | 0%   |
|                                                     | 2 833 222,00 | 100% |

Source : Auteur, sur la base du rapport annuel 2018 de la BCC /MN = Monnaie Nationale et ME= Monnaie étrangère.

Si l'analyse du contexte économique nous a montré des activités agricoles, extractives et métallurgiques, travaux publics et bâtiments ainsi que les services marchands performants, au point d'être de loin le premier, ici c'est le secteur regroupant le commerce d'importation des biens de consommation en gros ainsi que celui d'extraction minière, qui arrivent en tête car ils reçoivent la plus grande part des crédits à l'économie, soit respectivement 17% et 14%. Ce n'est pas pour prétendre que la performance des activités agricoles, travaux publics et bâtiments ainsi que des services marchands les épargnes de tout besoin de financement externe, mais c'est plutôt pour rappeler que ces secteurs se financent principalement en capitaux étrangers ou par autofinancement.

Par ailleurs, les secteurs de l'agriculture, élevage, pêche et sylviculture ainsi que celui de la production et distribution de l'eau et de l'électricité ne reçoivent que très peu de crédits à l'économie, soit respectivement (2% et 1%) et (1% et 4%) alors qu'ils présentent d'énormes difficultés de croissance. Ainsi donc, pour raison de diversification de l'économie nationale, seule piste pouvant nous mettre à l'abri d'éventuelles perturbation pouvant provenir des chocs extérieurs, à l'instar de la COVID-19 et, au regard leurs contributions, surtout du secteur agricole à la formation du PIB, le mieux serait de voir le système financier congolais réorienter une grande partie du crédit à l'économie aussi, vers ces secteurs-là.

CONCLUSION

De tout ce qui précède, il ressort que l'économie congolaise dépend essentiellement des recettes d'exportation minière, recettes totalement impactées négativement à la suite de la baisse des activités économiques qui s'observe sur le marché international, laquelle baisse, reste consécutive aux mesures de confinement prises par les principaux demandeurs de nos matières premières (Chine, les USA et l'Europe), fortement frappés par la pandémie de COVID-19 aux conséquences multiples et, mettant en évidence la nécessité que soit repensé le modèle de développement de la R.D. Congo. Et c'est, via la recherche d'autres secteurs d'activités sur lesquelles il faudrait absolument faire asseoir cette économie.

Les résultats obtenus démontrent qu'il existe une forte corrélation entre le taux de croissance du PIB et celui du cumul des activités extractives et métallurgiques, agricoles, bâtiments et travaux publics ainsi que les services marchands. Car le taux de croissance du PIB de 5,8% en 2018 s'est inscrit d'une part, dans le cadre d'un taux de croissance des activités extractives et métallurgiques de 4,4% contre 2% en 2017 et d'autre part, dans le cadre d'un taux de croissance des services marchands qui sont passés à 0,4% contre 0,2% en 2017. La même allure reste également observée en 2009 et 2010.

Dans le même ordre d'idées, l'accroissement en 2017 du taux de croissance à 3,7% accompagne une hausse de performance des activités extractives et métallurgiques à 2% contre -0,2% en 2016 ainsi que des bâtiments et travaux publics à 0,8% contre -0,7% en 2016 ; la logique se répétant pour 2005 et 2006 ainsi qu'en 2008 et 2009.

Ainsi donc, il s'observe des signes d'une dépendance vis-à-vis de ces quatre secteurs d'activité économique sur les principaux que compose la structure de l'économie de la R.D. Congo. Nous pouvons vérifier cela à travers la confrontation de l'évolution du PIB et celle du cumul des activités agricoles, extractives et métallurgiques, travaux public et bâtiments ainsi que des services marchands.

En vue d'approfondir cette analyse, nous avons regroupé dans un même tableau, les informations indiquant la participation de chaque secteur à la création de la valeur (tableau II). En classant les sous-secteurs de par leur capacité contributive, il a été observé que les activités extractives et métallurgiques viennent en tête, avec une contribution moyenne de 28,2%, suivi du sous-secteur commerce de gros et de détail qui contribue à 19,3%, suivie de l'agriculture, chasse, sylviculture et pêche avec une contribution de 18,4%,

suivi en fin des travaux publics et bâtiments avec une contribution de 9%.

On remarque, par ailleurs que, nombreux des sous-secteurs pouvant avoir un grand effet d'entraînement peinent encore à se développer. C'est le cas, par exemple, du sous-secteur de la production et distribution d'électricité, du gaz et eau qui affiche une performance très faible et, pourtant la R.D. Congo a un grand potentiel du fait de la richesse de ses cours d'eau non ou mal exploités, n'apporte pas une contribution satisfaisante.

Ces déséquilibres de la structure de l'économie devraient donc très tôt être corrigés pour permettre non seulement une plus grande compétitivité de l'économie mais aussi réduire tout risque de récession pouvant être dû à un choc d'origine extérieur tel est le cas de la COVID-19.

En effet, comme le soulignent Zvi Bodie et Robert Merton, la diversification est un moyen efficace de réduction du risque spécifique à un secteur. C'est donc principalement une action favorisant la diversification qui, à notre sens, peut définir l'optimalité de la mission d'allocation des ressources du système bancaire en RD. Congo.

De ce qui précède, l'analyse de la ventilation du crédit à l'économie par secteur d'activité, met en évidence le fait que, c'est le secteur regroupant le commerce d'importation des biens de consommation en gros ainsi que celui d'extraction minière, qui arrivent en tête car ils reçoivent la plus grande part des crédits à l'économie, soit respectivement 17% et 14%. Ce n'est pas pour prétendre que la performance des activités agricoles, travaux publics et bâtiments ainsi que des services marchands les épargnes de tout besoin de financement externe, mais c'est plutôt pour rappeler que ces secteurs se financent principalement en capitaux étrangers ou par autofinancement.

Par ailleurs, les secteurs agricole, élevage, pêche et sylviculture ainsi que celui de la production et distribution de l'eau et de l'électricité ne reçoivent que très peu de crédits à l'économie, soit respectivement (2% et 1%) et (1% et 4%) alors qu'ils présentent d'énormes difficultés de croissance.

Ainsi donc, pour raison de diversification de l'économie nationale et, au regard de leurs contributions, surtout du secteur agricole à la formation du PIB, cette étude suggère que le système financier congolais puisse réorienter une grande partie de son financement à l'économie vers ces secteurs-là, capables de booster la croissance économique nationale.

## BIBLIOGRAPHIE

### - OUVRAGES.

- ADAMS.D.W. et FITCHETT.A, (1994), *Finance informelle dans les pays en développement*, Editions Presses Universitaires, Lyon.
- AMROUCHER.R, (2004), *Régulation, risque et contrôle bancaire*, Ed. Bibliopolis, Alger.
- BELLETANTE.B, LEVRATTO.N et PARANQUE.B, (2001), *Diversité économique et mode de financement des PME*, Ed. Le Harmattan, Paris.
- BERNET-ROLLANDE, (2008), *Principes de techniques bancaires*, 25<sup>ème</sup> édition, Ed.Dunod, Paris.

- BIZAGUET.A. et AL II, (1989), *Les petites et moyennes entreprises, caractéristiques et financement des PME en France et dans les principaux pays industrialisés*, Ed. Berget Levraut.
- DE COUSSERGUES. S, (2005), *Gestion de la banque : du diagnostic à la stratégie*, 4<sup>ème</sup> édition, Ed. Dunod, Paris.
- DESCAMPS. C.SOICHOT. J., (2002), *Économie et gestion de la banque*, Ed. EMS.
- DESMICHT, F., (2004), *Pratique de l'activité bancaire*, Ed. Dunod, Paris.

### - THESES ET MEMOIRES

- BERNOU N., (2005), *Éléments d'économie bancaire : activité, théorie et réglementation*, thèse de doctorat en sciences économiques, soutenue à l'Université Lumière – Lyon 2.
- BELKHIR M., (2007), *La gouvernance bancaire : Analyses théoriques et études empiriques*, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université d'Orléans.
- KALALA T., (2006), *La restructuration de l'espace microfinancier du Kivu : Pistes d'une intermédiation efficace*, Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université catholique de Louvain, Presses Universitaires de Louvain.
- LUKWISTHI-LUA-NKOMBE M., (2005), *Essai sur le système financier de la République Démocratique du Congo : une contribution à l'amélioration de la supervision bancaire*, Thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles, Solvay Business School.
- MAYEMBE B.M., (2008), *Les conséquences de la crise financière internationales sur l'économie congolaise*, Mémoire de Licence en Sciences de Gestion, FASEG, UNIKIN, Kinshasa.
- MAYEMBE B.M., (2013), *Performances des institutions financières bancaires et réglementation prudentielle internationale en RDC : une évaluation empirique de la réglementation bancaire en vigueur de 2001 à 2010*, Mémoire de DEA/Master/NPTCI en Sciences Economiques, FASEG, UNIKIN, Kinshasa.
- WEILL L., (1998), *Efficiences des banques et organisation des marchés de crédit*, Thèse de doctorat, Université Robert Schuman, Strasbourg.
- VILANOVA L., (1999), *La décision de prêt bancaire comme signal imparfait sur l'emprunteur : Aspect théoriques et application au cas de soutien abusif*, Thèse de doctorat, Université d'Aix-en-Provence - CEROG.

### - ARTICLES ET REVUES.

- BAHATI L. (2012), « Les banques commerciales face aux ratios prudentiels. Analyse et perspectives dans un pays africain subsaharien : Cas de la RDC », Ed. L'Harmattan, Paris.
- BANCEL.F (1996), « Les stratégies de Banque-industrie », in *Revue d'économie industrielle*. Vol. 77, 3<sup>ème</sup> trimestre.
- BENYAHIA. T et AMARI ; S.E.S. (2009), « Les PME Algériennes dans l'ère de la mondialisation : Etude de

cas des PME de la région Oranaise », in *cahiers du CREAD*, n°90.

- BERGER A. et UDELL G., (1995), “Lines of Credit and Relationship Lending in Small Firm Finance”, in *Journal of Business*, Vol.68.
- BERGER A., MILLER N., PETERSEN M., RAJAN R. et STEIN J., (2005), « Does Function follow Organizational form? Evidence from the lending practices of large and small banks », in *Journal of Financial Economics*, Vol.76.